

Deuxième chambre

La demande d'avis introduite le 27 septembre 2001 par le Ministre de la Culture, du Budget, de la Fonction publique, de la Jeunesse et des Sports de la Communauté française, concernant un projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté française "relatif au congé accordé à un agent pour exercer une activité auprès d'un groupe politique reconnu d'une Assemblée, d'un Conseil ou d'une Commission exerçant un pouvoir législatif fédéral, communautaire ou régional, ou auprès du Président d'un de ces groupes", a été rayée du rôle le 31 octobre 2001 suite à l'introduction d'un projet ayant le même objet sous le numéro 32.468/4.

-----